

Le Journal du Tri



Le Journal du Tri

Une question, une remarque, n'hésitez pas à nous contacter :
Syndicat Mixte de la Région Auray - Belz - Quiberon
31, avenue de l'Océan - 56340 PLOUHARNEL
Tél : 02 97 52 39 39 - Mail : sivom@sivomabq.fr

Le mot du Président

De plus en plus de déchets ménagers recyclables sont triés par les habitants du Syndicat Mixte de la région Auray-Belz-Quiberon.

Cependant, la simple prise de conscience de l'importance du geste du tri n'est plus suffisante.

La modification des habitudes de chacun au quotidien devient primordiale : devenir éco-responsable en compostant, en consommant des produits générant moins de déchets, en buvant de l'eau du robinet...

Depuis l'année 2009, le Syndicat récupère sur ces cinq déchèteries les équipements électriques et électroniques (DEEE). Ces appareils seront dirigés vers des filières de recyclage.

Enfin, souhaitons la bienvenue aux communes de Camors, Landaul, Landévant et Pluvigner qui viennent agrandir le territoire à compter du 1er janvier 2010 portant à 24 le nombre de communes adhérentes au Syndicat Mixte de la région Auray-Belz-Quiberon qui aura alors en charge la gestion des déchets d'une population de plus de 90 000 habitants !

Les élus du Syndicat se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2010 !

Jean-Michel BELZ
Président

Le recyclage du plastique, c'est pas automatique !

Vous pratiquez le tri depuis déjà plusieurs années. Mais le savez vous : tous les plastiques ne sont pas recyclés. Seuls les plastiques à bouchon (flacons et bouteilles) sont à mettre dans le sac (ou le bac) jaune ; les autres plastiques (pots de yaourts, barquettes, boîtes à œufs, films et sacs plastiques, pots de fleurs,...) sont à jeter dans la poubelle d'ordures ménagères. Vous pouvez garder les bouchons pour les donner à une association, mais mettez bien la bouteille au recyclage.

**Le tri du plastique, c'est simple :
pensez "Bouchon" !**

Sommaire

Le tri du plastique	page 1
Les résultats de 2008 et les DASRI	page 2
Le dossier « Les D.E.E.E. » ...	page 3
L'info'tri et le jeu'tri	page 4



ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Energie





Les résultats du Tri sur le territoire

Tonnages de l'année 2008

LES EMBALLAGES LEGERS

1 048 tonnes recyclées : + 17,4% par rapport à 2007
Soit 18,4 kg/hab* (Moyenne du Morbihan : 21 kg/hab*)

- 375 tonnes recyclées de flacons plastiques, Soit 6,6 kg/hab* (Moyenne du Morbihan : 5,2 kg/hab*)
- 458 tonnes recyclées de cartons ménagers & briques alimentaires, Soit 8,1 kg/hab* (Moyenne du Morbihan : 10 kg/hab*)
- 200 tonnes recyclées d'acier et 15 tonnes recyclées d'aluminium, Soit 3,8 kg/hab* (Moyenne du Morbihan : 5,8 kg/hab*)

LES ORDURES MENAGERES

**22 943,84 tonnes collectées :
- 2,5% par rapport à 2007**

Soit 404 kg/hab*

LE VERRE

**4 879 tonnes recyclées :
- 3,6 % par rapport à 2007**

Soit 85,9 kg/hab*
(Moyenne du Morbihan : 58,71 kg/hab*)

LES JOURNAUX, REVUES, MAGAZINES

**1 959 tonnes recyclées :
+ 2,8 % par rapport à 2007**

Soit 34,5 kg/hab*
(Moyenne du Morbihan : 29,7 kg/hab*)

*Population INSEE 1999

Nous observons une forte augmentation des emballages légers recyclés. Cette amélioration est principalement due au recyclage des emballages en acier (boîtes de conserves) qui augmente fortement. Les tonnages de verres et papiers, bien que nettement supérieurs à la moyenne départementale, restent stables.

LES DASRI (Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux)

Attention aux seringues !

Pour les personnes en automédication, il suffit d'aller chercher en déchèterie une boîte de récupération des DASRI mise à votre disposition gratuitement par le Syndicat. Une fois pleine, il vous suffira de rapporter cette dernière au gardien de la déchèterie qui vous l'échangera contre une boîte vide. Pour tous dépôts et retraits des boîtes à DASRI, contactez la déchèterie.

Déchèterie de BELZ : 02 97 55 37 82

Déchèterie de CRAC'H : 02 97 50 75 33

Déchèterie de PLUVIGNER : 02 97 24 99 22

Déchèterie de CARNAC : 02 97 52 91 48

Déchèterie de QUIBERON : 02 97 30 50 70

Déchèterie de STE-ANNE D'AURAY : 02 97 57 61 98



Le Dossier

Les Equipements Electriques et Electroniques (DEEE)

Depuis le mois de janvier 2009, le Syndicat Mixte de la région Auray-Belz-Quiberon récupère les équipements électriques et électroniques (D.E.E.E.) sur les cinq déchèteries de son territoire.



La valorisation des équipements électriques et électroniques sur les déchèteries du Syndicat Mixte, a permis de collecter plus de 237 tonnes sur neuf mois en 2009.

Qu'est ce qu'un Déchet d'Équipement Électrique et Électronique (D.E.E.E.) ?

C'est un appareil qui fonctionne à l'électricité : soit avec une prise, une pile ou une batterie. Les D.E.E.E. sont divisés en quatre flux :

Pourquoi déposer vos D.E.E.E. en déchèterie ?

Les gros électroménagers froids : réfrigérateur, congélateur, climatiseur...



Les petits appareils en mélange : petit électroménager (sèche-cheveux, cafetière, bouilloire, aspirateur...), informatique (clavier, souris, imprimante, unité centrale), appareils audio et vidéo, téléphone, transformateurs...



Les gros électroménagers hors froid : Lave-linge, lave-vaisselle, four électrique, plaque chauffante, radiateur, ballon d'eau chaude...

Les écrans : télévision, moniteur d'ordinateur...

La fabrication de ces équipements fait largement appel à des matériaux réutilisables après retraitement par des filières spécifiques adaptées.

Le Syndicat a, par conséquent, souhaité s'insérer dans cette démarche, aux côtés des distributeurs (grandes surfaces, magasins spécialisés) qui sont tenus de reprendre gratuitement, lors de tout nouvel achat, votre équipement usagé.



→ Pensez-y !

Ces appareils contiennent pour beaucoup d'entre eux des composants dangereux (métaux lourds, poudres électroluminescentes, CFC...)

→ Savoir aussi !

Si votre équipement est encore en bon état de marche ou éventuellement réparable, vous pouvez le donner à une association d'entraide ou à une entreprise d'économie sociale qui pourra à son tour le donner ou le revendre à bas prix à des personnes à revenu modeste :

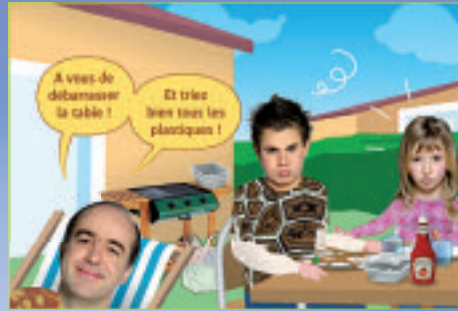
Emmaüs VANNES (Atelier au « Guern » 56860 SENE, tél : 02 97 66 01 77

Pour plus d'information
www.eco-systemes.com

Info Tri

IDÉE REÇUE :
**On peut trier
tous les plastiques...**

Faux



**Où vont
ces déchets ?**

Jeu Tri



Gobelets	Gel douche	Film plastique	Huile alimentaire	Eau	Produit d'entretien	Sac plastique	Pot de yaourt	Barquettes polystyrène
•	•	•	•	•	•	•	•	•
Verre à pied	Pots de fleurs	Ampoule économique	Bouteille en verre	Aérosol	Journaux	Ampoule à incandescence	Magazines	Petit carton
•	•	•	•	•	•	•	•	•

SOLUTION : Sac jaune (Gel douche, Huile alimentaire, Eau, Produit d'entretien, Petit carton, Aérosol) ; Sac noir (Gobelets, Film Plastique, Sac Plastique, Pot de Yaourt, Barquettes polystyrène, Verre à pied, Pots de fleurs, Ampoule à incandescence) ; Colonne à verre (Bouteille en verre) ; Colonne à journaux (Journaux, Magazines) ; Et l'Ampoule économique ? Etes-vous tombé dans le piège ? Elle est à déposer en Déchèterie. BRAVO.